**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 73 (2009) Heft: 289-290

**Artikel:** Les locutions a depart et sans depart dans le Boece en rime, traduction

en vers français par un anonyme du XIVe sièvle de la Consolatio

philosophiae de Boèce

Autor: Atkinson, J. Keith

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-781684

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Les locutions *a depart* et *sans depart* dans le *Boece en rime*, traduction en vers français par un anonyme du XIV<sup>e</sup> siècle de la *Consolatio philosophiae* de Boèce

Le point de départ de cet examen de l'emploi du substantif *depart* dans le *Boece en rime*<sup>1</sup>, traduction versifiée de la *Consolatio philosophiae* de Boèce, est la locution *a depart*, locution non encore attestée et qui apparaît dans un contexte qui pose des problèmes d'interprétation. L'expression se trouve au Livre IV, mètre VII [= IV, VII] de ce texte dont le style et la syntaxe sont quelquefois rébarbatifs. Dans ce passage, nous trouvons un essai d'interprétation selon le canon boécien<sup>2</sup> de la rencontre d'Hercule avec Cerbère, au cours du cinquième des travaux d'Hercule. Ce sont les vers 10201-10210, publiés comme Appendice au volume *Rinascite di Ercole* (Babbi 2002, 421-440)<sup>3</sup>.

En voici le passage avec une ponctuation revue et légèrement différente :

Puis traist il d'infer de rechief Cerberon, qui eut treble chief,

Le texte est cité d'après l'édition critique (non encore publiée) basée sur le manuscrit P, Paris, BnF, fr. 576, ff. 1-82 r°, avec variantes du manuscrit Q, Paris, BnF, fr. 1543, ff. 1-76 v°. Le scribe de P est Petrus de Palude de Fura (localité identifiée par A. Thomas [Thomas / Roques 1938, 462, n. 3] avec le village de Tervueren, arr. de Louvain, en Belgique) et la date est 1382 (1383 n.s.). Alixandre Dannes est le scribe de Q, et la date serait probablement 1402, date assignée à d'autres textes dus au même scribe dans ce manuscrit (Hasenohr-Esnos 1969, Lxx). À ce texte, connu souvent comme l'œuvre de l'Anonyme de Meun d'après quelques vers de l'épilogue du manuscrit P, d'où le sigle [ConsBoèceAnMeun] du DEAF, nous avons attribué le titre de Boece en rime. Ce titre a été suggéré par les vers suivants du Prologue : « Aprés, en rimant ce Böece, | N'est mie m'entente que je laisse | Que j'aye la rime si chiere | Que j'en laisse point ma matiere » (vv. 607-610). Comme le montrent les deux vers du Prologue, on aurait pu choisir autrement : « Car c'est de consolation | Encontre desolation » (vv. 581-582).

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voir Atkinson 1984; Cropp 1999.

Je veux remercier mon collègue Gilles Roques, pour ses observations pertinentes sur les textes français qui forment l'appendice de ce volume. En effet, la présente étude est un essai dont le propos est d'éclaircir ce passage obscur. Je tiens, par ailleurs, à exprimer mes sincères remerciements à ma collègue Glynnis M. Cropp, pour ses précieux conseils relatifs à cette contribution.

Quand il son appetit desvoie

D'amour terriienne et de sa voie;

10204

Car appetis en .III. se part

Contre amour terriienne a depart:

Convoitise, ireur et raison;

Mais Hercules tient en raison

10208

Et gouverne son appetit

Contre le trop et le petit.

Variantes: 10202 treble] triple - 10208 raison] saison

Mais, afin d'arriver à une interprétation plus ou moins satisfaisante de ce passage, il nous a fallu identifier les autres emplois du substantif déverbal *depart* dans le texte complet. C'est par ce moyen que nous avons pu revenir plus sûrement sur ce passage où Hercule, l'homme sage, dompte Cerbère, l'*amour terriienne*.

En tout, nous trouvons sept exemples du vocable *depart*, deux de la locution prépositionnelle *sans depart*<sup>4</sup>, et cinq de la nouvelle locution *a depart*. Le substantif dérive du verbe *departir*, verbe qui, en moyen français, a deux sens principaux: 1) "diviser, séparer" et 2) "distribuer". Leur distinction n'est pas toujours nette. Comme le remarque le *FEW* 7, 684b: «afrz. *departir* "teilen" fällt lautlich und zum Teil auch begrifflich afrz. "zuteilen", "spenden" zusammen, [...]»<sup>5</sup>.

Commençons par les deux exemples de sans depart.

Le premier à retenir notre attention se trouve dans la prose 9 du troisième livre (III, 9.4)<sup>6</sup>. Au cours de cette partie du dialogue entre la Philosophie et Boèce, la Philosophie essaye de démontrer à Boèce que les attributs de la suffisance, la puissance, la célébrité, le respect et la joie ne se distinguent pas par leur substance, même si l'erreur des hommes les divise faussement en donnant des noms différents à ce qui est essentiellement un et simple.

Lors li respond Philosophie:

« Veschi raison appareillie;

5524

Car bien simple, un et sans depart,

Parmi les exemples de *depart* avec le sens de "Teilung, Verteilung" offert par le TL 2, 1407, on en trouve deux avec la préposition *sans*. Le premier, de *Barl. u. Jos.* 3829, repris de Gdf 2, 510 b, aurait le sens de "sans partage, complètement"; et le deuxième, *sans nul depart* de *Tourn. Chauv.* 1921, aurait le sens d'"exclusivement, totalement". Voir aussi *DMF depart* avec deux exemples (des années 1370) de sans depart "sans partage".

Convergence phonétique et conceptuelle (partiellement) de l'afr. *departir* " séparer " et afr. *departir* " attribuer, distribuer ".

Nous suivons la numérotation des segments des proses adoptée par Bieler 1957 et par Bocognano 1937.

Erreurs humaine le depart Et de vray bien et de parfait Le trait a fauls et imparfait.»

5528

Variantes: 5526 le] si – 5527 de parfait] tout parfait

La locution apparaît pour rendre l'expression latine INDIVISUM NATURA; on pourrait rendre l'expression sans depart par "sans division".

Dans un exemple antérieur (II,2.11), il n'y a pas de correspondance avec le texte latin; la locution se trouve dans un des maints commentaires offerts à ses lecteurs par ce traducteur septentrional<sup>8</sup>, presque certainement du milieu ou du troisième quart du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. Il s'agit de l'attaque de Cyrus, roi de Perse, contre Babylone, ville qu'il a *avironné sans depart* "sans division", c'est-à-dire "sans solution de continuité, sans laisser de passage". Les dix premiers vers rendent le texte latin, où la Philosophie, parlant au nom de la Fortune, pose des questions à Boèce. Par la suite (vv. 2759-2778), le traducteur ajoute un commentaire historique et explicatif:

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Cf. la traduction de INDIVISUM NATURA par Jean de Meun: « qui ... ne puet estre devisee » (Dedeck-Héry 1952, 218).

Quant à la question du dialecte, je l'ai décrit auparavant comme picard (Atkinson 1987, 32; 1994, 324) sur la base de quelques éléments évidents (tels les adjectifs possessifs no, vo, assurés par le compte de syllabes, la réduction constante de -iee à -ie, assurée par la rime, et des graphies telles que canchon, cars, cose, chiel, les dernières citées par Thomas [Thomas/Roques 1938, 465]). Un article de Gilles Roques (2007, 196-198) rappelle les remarques de Thomas où il cite des graphies wallonnes fier, infier, tieste (de telles formes se côtoient avec fer, infer, enfer, teste et ne sont pas assurées par la rime); plus probant est le verbe mainbourner (pour mainbournir), « forme qui n'est pas encore éteinte dans les patois actuels de la même région » (Thomas/Roques 1938, 465) [c'est-à-dire la région wallonne]. M. Roques a pu ajouter d'autres éléments lexicaux qui tendent à confirmer l'hypothèse d'un texte originairement wallon. La rime seschyeve: lieve v. 2987, citée par Roques, avec un imparfait en -eve, est une terminaison qui se rencontre en Bourgogne, Lorraine et Wallonie. Mais cette rime est propre au ms. P; Q l'évite et écrit sequoit : levoit. En effet, il y a d'autres rimes qui semblent répugner à Alixandre Dannes, scribe picard de Q (question que je poursuis actuellement).

Je suis revenu tout récemment sur la question de la date de cette traduction. 1382 (ou 1383 n.s.), date du ms. Paris, BnF, fr. 576, nous donne le *terminus ante quem*; le *terminus post quem* vient d'une allusion directe à la famine de 1315 (f. 54 r°), vv. 8109-8114. En posant que le rappel d'une famine ne pourrait guère avoir d'impact sur plus d'une génération, j'ai suggéré une date plus proche de 1315 que de 1382 (Atkinson 1987, 32; 1994, 324). Mais cette famine, qui dura deux ans et plus, fut tellement profonde et notable, qu'on en parle toujours dans les histoires (Thomas/Roques 1938, 464, n. 1); cf., à titre d'exemple, la mention que l'on en fait dans une *Histoire de la Picardie* (Fossier 1974, 125). Un examen plus approfondi du vocabulaire et de la datation de quelques vocables philosophiques en particulier (travail toujours en cours) me fait penser maintenant à une date plus proche de 1382. Ce traducteur pourrait très bien être contemporain de Nicole Oresme.

De nos moers? N'as tu ramembrance Comment Cresus, li roys de Lide, Estoit resoingniés et a hide 2752
Estoit resoinaniés et a hide 2752
Latoit resonignies et a nide 2732
A Cyre Paule, un roy de Perse?
Puis tantost, par mescance adverse,
Cyrus le prist et ordena
Qu'il fust ars; mais li cieuls donna 2756
Pleuve qui le fu estaindi
Et Cresus de mort deffendi.»
Et pour Fortune miex entendre,
Voel mon parler plus loing estendre 2760
De ces .II. roys qui jadis furent
Qui par long temps contens eurent.
Dont Cyrus avoit grant doubtance
De Cresus et de sa poissance 2764
Tant que Cyrus et les Persiiens
Vinrent sur les Assiriiens;
Et fu lor terre desconfite
Par Cyrus et a lui subgite. 2768
Dont Cresus si les 10 vint secourre
Quant il ot les nouvelles courre
Et s'enclot dedens Babilone
Comme ou cief dou regne et ou throsne 2772
Dont Baltasar ert rois et sires,
Encontre cui chevauchoit Cires.
Dont Cirus se traist celle part;
S'a avironné sans depart 2776
Babilone et du tout assise
Tant qu'i l'eut par sa force prise.

Leçons rejetées: 2752 Estoit] Ert; a hide] ot accide

*Variantes*: 2760 mon] son − 2765 Cyrus] il − 2766 Vinrent] Vint − 2770 il *omis* − 2773 D. B. si estoit s. − 2776 Et a achainte s. d.

L'emploi de *depart* dans ces deux exemples correspond donc au premier sens attribué au verbe *departir* "diviser, séparer".

En ce qui concerne l'expression *a depart*, il nous semble qu'on a affaire à cinq exemples où le sens de base doit être "distribution, partage", ou éventuellement, même si cela semble un peu lourd, "distribution dans ses parties constitutives".

<sup>10</sup> Les Assirïiens.

Le premier exemple (I,1.5) concerne le partage et la distribution des parties de la robe de Philosophie, déchirée par les mains d'hommes violents (vv. 751-756).

Sourquetout, a ce vestement,
Avoient efforchiement 752
Aucuns violens mis les mains,
Li un plus et li autre mains,
Et la rompoient *a depart*;
Cascuns en emportoit sa part. 756

On serait tenté de traduire le vers 755 tout simplement par "Et la rompaient pour distribuer ses parties" 11.

Le deuxième (IV,  $7.3 \rightarrow vv$ . 9775-9786) envisage les deux aspects, les deux parties constitutives de la Fortune, *le doulce* et *l'aspre*, que Philosophie invite Boèce à considérer *a depart*; la Fortune est une, mais ses deux faces ont des fonctions différentes.

Puis li dist aprés ces sentences:	
«Entens tu point ces consequences?»	9776
- « Quoy ? » dist il « Que toute fortune	
Est bonne et est raisons commune.»	
– « Comment, dist il, serroit ce fait ? »	
<ul> <li>« Or entens, dist elle, ad ce fait,</li> </ul>	9780
Et me prens Fortune a depart:	
Le doulce chi, l'aspre aultre part,	
La doulce pour guerredonner	
Les boins et l'aspre pour donner	9784
As boins cause qu'il exercitent	
Par mi ly et a bien s'encitent.»	

Variantes: 9776 point] bien – 9782 l'aspre] l'autre – 9786 mi omis; ly] elle; s'encitent] s'excitent

Quant au troisième exemple, il s'agit non de deux faces mais des deux côtés d'une contradiction apparente. Le problème qui se pose au cours de la troisième prose du cinquième livre est le suivant: il semble à Boèce «qu'il y a une contradiction absolue entre la prescience universelle de Dieu et l'existence d'un libre arbitre quelconque» (Bocognano 1937, 221). En essayant de démontrer la nécessité des deux, sans qu'il y ait un lien causal entre eux, la Philosophie offre l'exemple suivant:

« 10. En effet, si une personne est assise, le jugement qui suppose qu'elle est assise est nécessairement vrai, et inversement si le jugement disant qu'une personne

Cf. le texte latin: Eandem tamen uestem uiolentorum quorundam sciderant manus et particulas quas quisque potuit abstulerant.

est assise est vrai, il est nécessaire qu'elle soit assise. 11. Il y a donc nécessité dans les deux cas, dans le second nécessité d'être assis, dans le premier nécessité de dire vrai. 12. Mais si l'on est assis ce n'est pas parce que le jugement est vrai; s'il est vrai, c'est plutôt parce qu'une personne au préalable est assise. 13. Ainsi, bien que la vérité ait une cause extérieure, il y a cependant une égale nécessité dans les deux cas. » (Bocognano 1937, 221-223).

La phrase 11. ci-dessus est rendue de la façon suivante, où la locution *a depart* correspond à l'adverbe latin UTROQUE <sup>12</sup>:

Dont quant est en cascune part,

Necessités est a depart,

10896

De l'un soir necessairement,

L'autre dou savoir vraiement.

Variantes: 10895 en] de – 10897 soir] savoir; necessairement] certainement – 10898 savoir] seoir

Le sens de ces vers semble être: "Donc, pour ce qui est de chaque élément, la nécessité est de l'un et l'autre côté, de l'un d'être assis nécessairement et de l'autre de le savoir vraiment."

Le quatrième exemple  $(V, 4.29 \rightarrow vv. 11433-11440)$  se trouve dans un passage où la Philosophie considère, tour à tour, quatre manières de 'connaître' et leurs fonctions respectives: les sens, l'imagination, la raison et l'intellect. Selon la traduction, la fonction de la raison, qui transcende les sens et l'imagination, est de considérer l'homme sous l'aspect de species, *espece*, et non pas comme des individus. Dans cette optique, la raison, de sa position plus élevée, peut *distribuer* et *departir*  $^{13}$  (11437) équitablement l'*espece* inaliénable en chaque individu.

Mais raisons transcende et plus monte Et en espece, qui sourmonte

Tous hommes singulerement,

Cognoist qu'est homs haultainement, 11436

Et le distribue et depart A tous singulers *a depart* 

En sa science universelle

Qu'elle a en congnoissance teille.

11440

Variantes: 11433 r. atent et surmonte – 11436 haultainement] plus clerement

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Cf. le texte latin: In utroque igitur necessitas inest in hoc quidem sedendi at uero in altero ueritatis.

Il nous semble que le traducteur a pris le verbe PERPENDO dans son sens littéral de "peser, balancer avec soin", plutôt que dans son sens figuratif de "juger, estimer exactement".

Dans l'épilogue, le traducteur conseille à ses lecteurs d'avoir aussi sous les yeux le texte latin <sup>14</sup>. Il nous semble qu'une lecture du latin pour ce passage rend plus claire la tentative du traducteur de transposer les raffinements de la pensée philosophique latine en langue vulgaire.

V,4:27) Ipsum quoque hominem aliter sensus, aliter imaginatio, aliter ratio, aliter intellegentia contuetur. 28) Sensus enim figuram in subiecta materia constitutam, imaginatio uero solam sine materia iudicat figuram; 29) ratio uero hanc quoque transcendit speciemque ipsam quae singularibus inest uniuersali consideratione perpendit. 30) Intellegentiae uero celsior oculus exsistit; supergressa namque uniuersitatis ambitum ipsam illam simplicem formam pura mentis acie contuetur 15.

Le cinquième exemple (IV, VII  $\rightarrow$  vv. 10201-10210) nous permet de revenir enfin à notre point de départ, où Cerbère tricéphale est dompté par Hercule. La morale semble être que l'homme sage, par sa raison pratique, peut contrôler les appétits qui sont au nombre de trois, indiqués par les mots *convoitise*, *ireur* et *raison*. Ce seraient les appétits *consupiscibilis*, *irascibilis* et *rationabilis* <sup>16</sup> dans la tradition des *Éthiques* d'Aristote. Et bien que notre traducteur ait pu saisir le principe même de cette interprétation dans des commentaires latins antérieurs <sup>17</sup>, dans ce passage il fait référence plus particulièrement, me semble-t-il, à la faculté d'appétition selon les principes de la philosophie scolastique <sup>18</sup>. Le TLF 3, 296 b (avec un exemple pris dans les *Éthiques* d'Oresme) donne comme emploi spécial du vocable 'appétit': "(*Philos. Scolast.*): Ten-

Mais cascun pri quë il assamble | Mes dis avoec leur exemplaire | Le latin; si li devra plaire (12324-12326).

<sup>« 27.</sup> L'homme lui-même est vu de manières différentes par les sens, par l'imagination, par la raison et par l'intelligence. 28. Les sens se prononcent sur la forme imposée à une matière donnée, l'imagination ne juge que de la forme, abstraction faite de la matière. 29. La raison dépasse ce stade, et, par un examen d'ensemble, détermine l'espèce qui se trouve dans les individus. 30. Quant à l'intelligence, son regard voit plus haut, dépassant la sphère de l'universel, elle aperçoit, par l'unique pénétration de son activité propre, le type simple lui-même. » (Bocognano 1937, 233-235).

Voir la note importante sur les mots *rationale*, *irascible* et *concupiscible* dans Cropp (2006, 318).

Voir ceux que nous avons déjà cités dans Atkinson 1984, 46: « Quod dicitur traxisse ab inferis Cerberum, hace est ratio, quia cupiditates omnes et cuncta vitia terrena contemsit et domuit. » (Bode 1834, 149, *Myth*. II) et un passage de Guillaume de Conches où Guillaume parle des différentes descentes aux enfers. D'Hercule il écrit: « Est alius descensus uirtuosus, cum scilicet aliquis sapiens ad cognitionem temporalium descendit, et cum parum uel nichil in eis boni inuenerit, ab eorum amore concupiscentiam extrahit. Hoc modo ad inferna descendere uirtus est, [...]. Vnde in fabulis legitur quosdam descendisse et exisse ut Hercules et iste Orpheus, quia si sapiens descendit ad hoc ut cognoscat temporalia, inde exit concupiscentiam inde extrahendo; [...] » (Nauta 1999, 203-204).

Appetitus est inclinatio et ordo ad aliquem rem sibi conuenientem.

dance qui porte l'âme à désirer le bien connu, qu'il soit sensible (appétit sensible, synon. de désir: concupiscible quand il recherche le bien, irascible quand il évite le mal), spirituel ou rationnel (appétit raisonnable, ou rationnel synon. de volonté.) ". En effet, il faudrait raffiner le sens de l'appétit irascible; sa fonction, comme protecteur de l'appétit concupiscible, est de surmonter les difficultés qui peuvent se présenter dans la poursuite des biens désirés <sup>19</sup>.

Hercule signifie, selon une étymologie grecque proposée par le traducteur, "homme glorïeus" (10119) qui réussit dans ses travaux par l'emploi de son savoir victorïeus (10120). Le but éventuel d'Hercule est d'acquérir la congnoissance celestïienne (10389), le savoirs celestiens (10394). Mais avant d'y arriver il faut que toute action terriienne soit morte (v. 10390),

Car nuls tel science ne porte S'amour terriienne në a morte.

10392

Hercule, sages (10192), sait régler ses facultés appétitives par l'emploi de la raison; il desvoie ("détourne") son appetit d'amour terriienne et de sa voie (10203-10204). À l'encontre de l'amour terriienne 20 a depart – dont les parties constitutives sont la convoitise "désir immodéré et condamnable de posséder une chose, une personne", l'ireur "rage, fureur, emportement" et la raison "volonté" – son appétit se part en trois (c'est-à-dire en les deux appétits sensibles et l'appétit rationnel ou volonté, ce dernier gouverné par la faculté cognitive de la raison). Il tient en raison ("maîtrise") et gouverne son appetit contre le trop (c'est l'excès que représente la convoitise) et le petit (c'est le défaut, le manque ou la défaillance qui résulte du non-emploi de l'appétit irascible) (10208-10210). La question des appétits et des passions qui en dérivent, de la volonté et de la part de la raison ou de l'intellect dans l'analyse des actes humains fait partie du climat intellectuel dans lequel opère notre traducteur.

Ainsi, en partant d'une locution non encore attestée qui se trouve dans un passage assez obscur du *Boece en rime*, nous avons pu en suggérer une interprétation valable, interprétation dont le sens est confirmé par quatre autres emplois de cette même locution. Tandis que dans l'expression *sans depart*,

Voir, par exemple, cet extrait de la *Summa theologica* de Thomas d'Aquin: ST, I-II, Qu. 23 a. 1: «1. – Article 1: Les passions du concupiscible diffèrent-elles des passions de l'irascible? – Solutions: 1. Nous l'avons vu dans la première Partie, l'irascible a été donné aux animaux pour vaincre les obstacles qui empêchent le concupiscible de tendre vers son objet, parce que le bien est difficile à atteindre, ou le mal difficile à vaincre. C'est pourquoi toutes les passions de l'irascible se terminent dans celles du concupiscible. C'est en ce sens que les passions de l'irascible sont suivies par la joie ou la tristesse, qui sont dans le concupiscible. »

L'amour terriienne serait probablement ce que les scolastiques analysent sous le titre de APPETITUS NATURALIS, un appétit qui ne fonctionne pas au niveau conscient.

déjà attestée en moyen français, le substantif reflète le sens de "diviser, séparer" du verbe *departir* dont il dérive, dans la locution *a depart* l'accent est mis plutôt sur le sens de "distribuer" du même verbe. Mais même en admettant que ce traducteur ait su ici, comme ailleurs, montrer un côté extrêmement innovateur, il nous faut, néanmoins, convenir que les moyens linguistiques en langue vulgaire qu'il emploie pour saisir et exprimer la pensée latine sont souvent pour le moins énigmatiques.

The University of Queensland

J. Keith ATKINSON

# Références bibliographiques

- Atkinson, J. Keith, 1984. « Les travaux d'Hercule moralisés au XIV<sup>e</sup> siècle », in: *Mélanges de langue et de littérature médiévales offerts à Alice Planche*, Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Nice, 41-50.
- 1987. « A Fourteenth-Century Picard Translator/Commentator of the Consolatio Philosophiae », in: Minnis, Alistair J. (éd.), The Medieval Boethius: Studies in the Vernacular Translations of De Consolatio Philosophiae, Cambridge, Boydell and Brewer, 32-62.
- 1994. «Manuscript Context as a Guide to Generic Shift: Some Middle French Consolations», in: Monks, Peter Rolfe et Owen, Douglas David Roy, Medieval Codicology, Iconography, Literature and Translation. Studies for Keith Val Sinclair, Leiden, Brill, 321-332.
- Babbi, Anna Maria (éd.), 2002. *Rinascite di Ercole, Atti*, Convegno internazionale Verona, 29 maggio 1 giugno 2002, Verona, Fiorini.
- Bieler, Ludovicus (éd.), 1957. *Anicii Manlii Severini Boethii* Philosophiae Consolatio, Corpus christianorum, Series latina, XCIV, Turnhout, Brepols.
- Bocognano, Aristide (trad.), 1937. *Boece: La Consolation de la Philosophie, traduction nouvelle*, Paris, Classiques Garnier.
- Bode, Georg Heinrich (éd.), 1834. *Scriptores rerum mythicarum Latini tres Romae nuper reperti*, réimpr. Hildesheim, Olms, 1968.
- Cropp, Glynnis M., 1999. « The Figure of Hercules in the Medieval French Translations of the Consolatio Philosophiae », in: Ramsland, Marie (éd.), Variété: Perspectives in French Literature, Society and Culture. Studies in honour of Kenneth Raymond Dutton, Frankfurt-am-Main, Peter Lang.
- (éd.), 2006. Le Livre de Boece de Consolacion, Genève, Droz.
- Dedeck-Héry, V. L. (éd.), 1952. « Boethius' *De consolatione* by Jean de Meun », *Medie-val Studies* 14, 165-275.
- Fossier, Robert et al. (dir.), 1974. Histoire de la Picardie, Toulouse, Privat.
- Hasenohr-Esnos, Geneviève (éd.), 1969. Le Respit de la Mort par Jean Le Fèvre, Paris, Picard.

Nauta, Lodi (éd.), 1999. Guillelmi de Conchis Glosae super Boetium, Turnhout, CCCM 158.

New Advent, Catholic Encyclopedia: www.newadvent.org.cathen/0165a.htm; Appetite.

Roques, Gilles, 2007. « Les régionalismes dans les traductions françaises de la *Consolatio philosophiae* de Boèce », in : Galderisi, Claudio et Pignatelli, Cinzia (éds.), *The Medieval Translator. Traduire au Moyen Age. La traduction vers le moyen français*, Turnhout, Brepols, 187-203.

Thomas, Antoine / Roques, Mario, 1938. «Traductions françaises de la *Consolatio Philosophiae* de Boèce », in: *Histoire littéraire de la France*, 37, 419-488, 543-547.

# Appendice: glossaire des passages cités, y compris les variantes<sup>21</sup>

accide s. f., "insouciance, indolence" (< ACEDIA) 2752. Leçon rejetée de P. Il est difficile d'assigner une valeur à la locution 'avoir – a qn'. Nous avons retenu la leçon de Q (voir hide)

[achaindre] v. tr., "entourer": achainte p. p. f. 2776 Q

appareillie p. p. f. adj., "toute prête" 5524 (lat. promptissima)

[ardre] v. tr., "brûler, consumer": ars p. p. 2756

[asseoir] v. tr., "assiéger" 2777 cief s. m., "ville capitale" 2772

cieuls s. m. c. s. sg., "ciel" 2756

commun adj., "général, partagé par la majorité" 9778; et est raisons commune correspond au lat. prorsus

content s. m., "querelle" 2762

convoitise s. f., "désir immodéré et condamnable de posséder une chose" 10207

deffendre v. tr., "protéger (de)" 2758

depart s. m., "division, séparation":

sans – "sans division" 5525, "sans
division, sans solution de continuité"

2776 ♦ "distribution": a – "pour distribuer" 755, "d'après ses deux faces"

9781, "dans ses parties constitutives"
10206, "de l'un et l'autre côté, des deux côtés" 10896, "par une distribution équitable" 11438

departir v. tr., "séparer, diviser" 5526 ♦ "distribuer" 11437

[desconfire] v. tr., "détruire": desconfit p. p. 2767

[desvoier] v. tr., "détourner" 10203

[enciter] v. pron., "s'inciter, se stimuler" 9786

enclore v. pron., "s'enfermer" 2771

espece s. f., "image, apparence sensible" 11434

estaindre v. tr., "éteindre, étouffer" 2757

exciter v. pron., "s'inciter, se stimuler" 9786 O

exerciter v. pron., "s'exercer" 9785

fu s. m., "feu" 2757

hide s. f., "effroi, source d'effroi" 2752 Q (voir DEAF H 488): estre a – a qn. Selon une suggestion de G. Roques, on pourrait peut-être assigner le sens de "causer de l'effroi chez qn" à cette expression, parallèle à l'expression estre a paür a qn "se faire craindre par qn" dans SBernCantG

*ireur s. f.*, "colère immodérée, fureur, emportement" 10207

part s. f., "partie d'un tout, côté": cascune part 10895; il s'agit en effet de chacune de deux affirmations apparemment contradictoires

Là où un infinitif ne se présente pas dans le texte entier, il apparaît entre crochets.

- partir v. pron., "se diviser" 10205
- petit s. m., "(le) peu", c'est à dire (comme contraire de 'trop') ce qui est insuffisant, qui fait défaut, qui manque 10210
- quant pron. neutre, est en (de Q): "pour ce qui est de" 10895. Cf. Gdf 6, 478 c quant est a
- raison s. f., "opinion" 9778; "appétit rationnel, volonté" 10207; "faculté de bien juger": tenir en "maîtriser" 10208
- rechief (de –) loc. adv., "également, de même" 10201
- regne s. m., "royaume" 2772

- resoingnier v. tr., "craindre" 2752
- saison s. f., "moment opportun": tenir en – "maîtriser selon le moment opportun" 10208 Q
- soir v. intr., "être assis" 10897 (seoir 10898 Q)
- [subgire] v. tr., "subjuguer": subgit p. p. 2768
- [transcender] v. intr., "monter plus haut" 11433
- trop s. m., "l'excès" 10210
- violent s. m., "homme violent" 753. Selon le TLF, le premier exemple de l'emploi substantival de violent date de 1631 (Guez de Balzac)

